

Mardi 2 juillet 2019

## **Les vétérinaires praticiens, acteurs des 3 santés animale, humaine et environnementale, s'engagent sur les enjeux européens en matière de bien-être et santé animale.**

A l'occasion de la conférence annuelle du SIMV qui se tient le mardi 2 juillet 2019 à Strasbourg, le SNVEL, représenté par le Dr Vre Eric Lejeau, Secrétaire Général, intervient lors du débat « *Les enjeux européens des 5 prochaines années au travers des réformes à venir en matière de bien-être et santé animale, de sécurité sanitaire des aliments, de développement durable de l'élevage, de prévention des émergences, d'ambition Européenne à l'exportation* ».

Les vétérinaires ont démontré au cours des dernières années leur implication et leur efficacité aux côtés des éleveurs pour une réduction drastique de l'utilisation des antibiotiques. Ces bons résultats en médecine vétérinaire peuvent servir de moteur pour la santé humaine et ainsi permettre de relever le défi de la lutte contre l'antibiorésistance.

Ce succès, prôné au niveau européen mais également mondial, est le fruit du modèle français de couplage prescription délivrance par les vétérinaires qui responsabilise les acteurs et crée une réelle proximité dans le suivi efficace des élevages.

Il est désormais temps de passer du principe de précaution au principe de prévention, en renforçant la prévention vaccinale.

Ces problématiques sont mondialisées mais les contraintes imposées aux vétérinaires et aux éleveurs européens permettant une lutte efficace contre l'antibiorésistance, doivent s'appliquer plus globalement. La mise en place d'une certaine réciprocité est nécessaire en termes de santé publique.

Face aux enjeux environnementaux (maintien de la biodiversité, résidus de médicaments dans les eaux, les effluents...), et aux enjeux sociétaux (bien-être animal) le vétérinaire est un acteur majeur. Cependant, le maillage en zones rurales s'effrite en raison de problème d'attractivité et du poids économique et social de la continuité de soin.

Il est donc temps de soutenir les actions collectives des vétérinaires praticiens en matière de santé animale et publique pour que les déserts territoriaux vétérinaires ne s'implantent pas définitivement.

**Contact :** Anne Daumas - [direction@snvel.fr](mailto:direction@snvel.fr) – 01 44 93 30 00